



Dossier de candidature

« Modes d'accueil à vocation d'insertion sociale et professionnelle (AVIP) »

Charente-Maritime

Version actualisée au regard de l'Accord national du 8 septembre 2025 et de l'instruction C 2026-035 du 5 février 2026



C o m i t é
Départemental
des **S**ervices
aux **F**amilles

Dernière Maj : 22/06/2026

I. Identification du porteur de projet

Porteur de projet	Identification	☐ Collectivité ☐ Gestionnaire associatif ☐ Gestionnaire privé ☐ RPE ☐ MAM ☐ Assistant maternel ☐ Réseau d'assistants maternels ☐ Réseau mixte ☐ EAJE ☐ Autre, préciser :
	Représentant légal	
	Adresse	
	Ville d'implantation / Territoire	
Type de candidature	Le projet concerne :	☐ Première labellisation ☐ Renouvellement
Composition du réseau (le cas échéant)	Nom du partenaire/nature/Adresse	
	Personne référente	

II. Présentation de la structure/des assistants maternels

Type d'EAJE et capacité	Type d'EAJE	
	Capacité de l'agrément PMI	
	Accueil proposé (régulier, occasionnel, et/ou d'urgence)	
Assistants maternels	Nombre d'assistants maternels	
	Agréments PMI de chaque AM	
	Capacité cumulée	
	Accueil au domicile/en MAM	

III. Diagnostic territorial

Le territoire	Caractéristiques du territoire (Précisez les interactions identifiées entre les besoins en mode d'accueil, les problématiques liées aux indicateurs de suivi des territoires prioritaires de la politique de la ville et les enjeux liés à l'insertion professionnelle, taux de chômage notamment)	
	Besoins des familles identifiés	
	Complémentarité avec l'offre d'accueil existante	
	Tension sur l'accueil	
	Quartier politique de la ville (oui/non)	
	Préciser les données clés (CafData, France Travail, données démographiques, familles)	

	monoparentales, bénéficiaires RSA, ...)	
	CTG/SPPE : Le projet s'inscrit-il dans une démarche territoriale et partenariale ?	

IV. Description du projet AVIP

Description du projet	Origine du projet (Précisez depuis quelle année la structure renforce son accueil en direction des publics en parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle et ses motivations)	
	Objectifs inscrits au projet d'établissement et règlement de fonctionnement (Vérifiez qu'ils répondent bien aux engagements de la Charte)	
	Organisation et partenariat (Précisez l'organisation ainsi que les partenariats mis en œuvre pour identifier les parents concernés)	
	Pourquoi AVIP est pertinent ?	

V. Publics concernés

Public cible	Cocher, au choix :	☐ RSA ☐ France Travail ☐ Mission Locale ☐ Cap Emploi ☐ Parcours formation ☐ Contrat d'intégration républicaine ☐ insertion sociale ☐ insertion professionnelle ☐ familles monoparentales ☐ victimes violences ☐ autres
	Critères d'éligibilité (préciser comment est faite la vérification que le parent relève bien d'un parcours AVIP)	

VI. Organisation partenariale

Les acteurs partenaires engagés dans le projet	Modes d'accueil	
	Acteurs de l'insertion sociale et/ou professionnelle	
	Autres	
	Rôle de chaque partenaire	
	Modalités de coopération	
	Engagements	

VII. Parcours des familles

L'accompagnement des familles	Modalités d'orientation des familles (Qui oriente, comment, dans quels délais, selon quels critères, décrire la réponse apportée, le suivi et la réorientation)	
	Motifs prioritaires d'entrée dans le dispositif	

VIII. Pilotage et gouvernance

Le suivi du projet	Le/les référent(s) Avip	
	Coordinateur Avip, le cas échéant	
	La concertation entre les acteurs du projet	
	Le pilotage du projet	
Coordination AVIP (Si réseau)	Qui coordonne ? Comment ? Décrire le suivi, l'animation et la gestion des orientations	
Besoins d'accompagnement et de formation	Des besoins spécifiques à la mise en place du projet sont-ils détectés (formation, sensibilisation, accompagnement des équipes, évolution des pratiques...) ? Si oui, à préciser :	

IX. Engagements et annexes

Engagements du porteur de projet	Intégration AVIP dans le projet d'établissement		<i>A annexer</i>
	Intégration dans le règlement de fonctionnement		<i>A annexer</i>
	Référencement Monenfant.fr		
	Communication auprès des partenaires (logo)		
	Respect de la charte et remise aux familles usagers du dispositif		
	Transmission du bilan annuel au SDSF (indicateurs)		

Le représentant légal certifie :

- l'exactitude des informations ;
- son engagement à respecter le cahier des charges AVIP ;
- l'engagement des partenaires ;
- l'autorisation de transmission des données nécessaires au suivi du dispositif.

Date / Nom / Qualité / Signature